

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 15.10.19

Membres présents :

Représentants de parents d'élèves :

- Mme ALLAIN Laëtitia
- Mme NÉVOT CARDIN Aurélie
- M. DOUILLARD David
- M. GRÉBERT Cédric
- Mme HUMBERT Béatrice
- Mme NABUCET Bénédicte

Représentants de l'éducation Nationale

- M. ROUDOT Roland DDEN

Représentants des municipalités :

Mme MOISAN, Maire de Fréhel
M. CHOLET, adjoint aux affaires
scolaires de Fréhel.

Enseignantes :

Mme BRESSON Isabelle
Mme GESTIN Isabelle
Mme LE BOUSSE Réjane
Mme LEOST Aurélie

Absents excusés : M. LEBLANC, Inspecteur de l'Education Nationale, M. BERTHO Jean-Michel

Ordre du jour :

1. Organisation pédagogique
2. Organisation des rythmes scolaires
3. Règlement intérieur
4. Présentation du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)
5. Les projets pédagogiques
6. Remerciement pour les travaux et achats
7. Questions diverses

Préambule : les rôles du conseil d'école : le conseil donne des avis et suggestions sur le fonctionnement de l'école ou sur toute question intéressant la vie de l'école.

1) Organisation pédagogique :

PS1/PS2/MS : $8+10+11 = 29 \rightarrow 2$ TPS en attente.

GS/CP : $7+11 = 18$

CE1-CE2: $9+8 = 17$

CM1/CM2 : $16+9=25$

$\rightarrow 89$ enfants scolarisés cette année.

La répartition :

- La classe de PS-MS est prise en charge par Mme LE BOUSSE et Mme BRETON (le vendredi)
- La classe de GS/CP est prise en charge par Mme LEOST et Mme BRETON (le mardi).

Un décloisonnement est opéré pour les après-midis : Mmes LE BOUSSE/BRETON accueillent les GS pendant la sieste des élèves de la classe maternelle. Ainsi, le groupe des GS bénéficie d'un temps privilégié en petit effectif pour favoriser les apprentissages fondamentaux.

- La classe de CE1-CE2 est prise en charge par Mme GESTIN
- La classe de CM1-CM2 est prise en charge par Mme BRESSON

2) Organisation des rythmes scolaires :

L'école de Fréhel accueille les élèves les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 16h30
Voici l'emploi du temps :

Fréhel	9h00	12h15	12h15	13h45	13h45	16h 30
LUNDI	Enseignement				Enseignement	
MARDI	Enseignement				Enseignement	
MERCREDI						
JEUDI	Enseignement		Pause méridienne		Enseignement	
VENDREDI	Enseignement				Enseignement	

3) Règlement intérieur:

Le règlement est relu et discuté point par point.

Depuis la rentrée 2019, selon La loi pour une École de la confiance promulguée au Journal Officiel le 28 juillet 2019 l'instruction est obligatoire à l'âge de 3 ans (présence obligatoire dès la rentrée de l'année des 3 ans).

Nous insistons à nouveau sur les points suivants : Les élèves doivent se présenter dans un état de propreté convenable, **en bonne santé** et montrer **la plus grande correction à l'égard des autres élèves et de tout personnel de l'établissement** (utiliser un vocabulaire approprié au vivre ensemble).

Nous ajoutons un nouveau point au règlement : port de l'écharpe interdit.

Dans le cadre du plan Vigipirate, les horaires doivent impérativement être respectés. Vu la configuration de notre école, ouvrir aux retardataires occasionne un dérangement préjudiciable à tous. Le règlement revu sera affiché dans le hall de l'école, restera valable jusqu'au premier conseil d'école de l'année scolaire 2020-2021 et sera immédiatement applicable.

Vote du nouveau règlement : adopté à l'unanimité.

4) Présentation du PPMS

Dans le cadre de la sécurité des enfants, nous allons procéder dans l'année à plusieurs types d'exercices :

- Les exercices d'évacuation-incendie traditionnels.
- Les exercices liés aux dangers venant de l'extérieur. Ces exercices s'intègrent dans un plan : le Plan Particulier de Mise en Sûreté. Le PPMS est un « plan ». Il est destiné à la fois à l'école et aux forces de sécurité qui devraient intervenir en cas de :
 - Risque majeur (comme une tempête, inondation, nuage toxique...). Tout ceci se traduit par un confinement des enfants dans un lieu sécurisé, au sein de l'école. D'ordinaire, le confinement s'effectue dans la salle de sieste et garderie. Les élèves de toutes les classes sont réunis dans un même lieu.
 - D'attentat, d'intrusion malveillante ou de toute autre forme d'attaque menaçant directement ou indirectement la sécurité des personnes présentes sur le site : ces exercices se traduisent par un confinement et une protection des enfants.

Dans ce second cas, deux types de scénarii se présentent à nous :

- 1) Si le danger provenait de l'environnement proche de l'école : Les enfants sont alors confinés (**après perception de l'alarme sonore PPMS**) dans la pièce dédiée au confinement risque majeur : se cacher et faire le silence. Toutes les portes sont verrouillées et barricadées, et les élèves sont tous confinés au même endroit.
- 2) Si l'intrusion était directement dans l'école, **l'alarme visuelle** est déclenchée via le boîtier que chaque adulte possède (n'importe quel adulte peut déclencher cette alarme). **Le but de cette alerte est de se soustraire à la visibilité du danger.** Deux cas de figure se présentent après observation :
 - **La menace n'est pas directement visible.** Les enfants sont invités à se cacher et faire le silence dans la classe. Toutes les portes sont verrouillées et barricadées. Ceci afin de ne pas s'exposer à la menace.
 - **La menace est visible :** l'adulte détermine si la fuite est possible. Dans le cas contraire, les enfants sont confinés dans la classe. L'exercice de ce scénario est en cours de réflexion, afin que les enfants puissent l'assimiler dans les meilleures conditions possibles.

Le PPMS est donc le résultat d'une réflexion collective. Il sera réajusté en fonction des exercices. (« travailler le scénario fuite » ; pour le moment on privilégie « on se cache »).

En cas de coupure de courant, un système de relais est prévu pour le PPMS confinement ; la télécommande est autonome. Changement des piles en cours d'année ?)

Nous rappelons que le signal émis via le boîtier est conjointement envoyé aux services de sécurité et aux élus.

Les couleurs du boîtier :

- Rouge : intrusion
- Jaune : incident interne
- Vert : Ouverture du portail

5) Remerciements pour les travaux et achats :

Les enseignantes remercient la municipalité pour les travaux effectués :

- Achat et livraison de la classe mobile numérique, dans le cadre du projet "écoles numériques innovantes et ruralité" : 12 ordinateurs portables pour les élèves mis en réseau, connectés au serveur + un ordinateur portable pour la direction.
Prise en main quelque peu difficile due à des dysfonctionnements du serveur... la classe mobile est désormais opérationnelle.
- Mise en place d'un TBI dans la classe des CE1-CE2 : opérationnel.
Les trois classes élémentaires ont donc le privilège de travailler sur un tableau numérique.
- Installation de rideaux dans la classe des CE1-CE2, notamment pour les exercices PPMS : se soustraire à la visibilité.
- Aménagement de la salle « arts visuels » avec un point d'eau pour le nettoyage. Un petit regret... pas d'eau chaude. Deux grilles-égouttoirs permettraient d'utiliser au mieux l'espace point d'eau et voir pour un petit ballon d'eau chaude (à l'étude par la municipalité).
Doléance : rajouter une table « grand format » comme les deux déjà en place, une troisième avait été faite... où est-elle stockée ?
- Remerciement pour le futur achat d'un tapis de regroupement en classe maternelle.

L'équipe enseignante se réjouit des très bons rapports entretenus avec les membres de la municipalité qui répondent toujours favorablement, autant que faire se peut. Cette relation positive permet un réel travail en collaboration.

6) Les projets :

- Les élèves de CM1-CM2 ont participé au projet voile, lissé sur 6 séances (3 journées entières), pour un montant total 1950,00€ (5 séances sont financées par la municipalité de Fréhel, à hauteur de 1625,00€ et la 6^{ème} séance est financée par l'amicale laïque à hauteur de 325,00€ ; les transports sont financés par DINAN Agglomération (environ 300,00€ pour 3 trajets aller-retour).
- Les élèves de CM1-CM2 vont participer au cross du collège d'Erquy le 18 octobre pour amorcer la liaison CM2/6^{ème}. Le transport est financé par l'amicale laïque : 92,00€.
- Toute l'école va participer au Festival du théâtre pour Rire de Matignon le mardi 12 novembre pour les élèves de CE1 jusqu'au CM2 et le jeudi 14 novembre (après-midi) pour la classe maternelle et la GS-CP. Une exposition aura lieu dans le local en face du Super U de Matignon. Les transports sont financés par l'amicale laïque : 2X94,00 = 188,00€.
- Cinécole : Toute l'école s'est inscrite à trois séances au cinéma d'Erquy (novembre, janvier, avril/mai). Chaque classe ira voir trois films. La dépense pour cette activité est d'environ 700 € (entrées) + environ 600,00 (transports), soit un total de 1300,00€ entièrement financée par l'Amicale laïque.
- La classe des CM se rendra au centre de tri de KERVAL le jeudi 28 Novembre 2019,

dans le cadre de l'éducation à l'environnement, gestion des déchets et gaspillage alimentaire.

- Les classes aimeraient participer à différentes rencontres sportives en fonction des propositions et places disponibles.
- L'animateur sportif de DINAN Agglomération va animer 2 séquences sportives avec les classes de CE et CM : ultimate et Basket.
- La classe des GS-CP (à partir de 23 janvier) prolonge le projet musique autour du yoga musical en collaboration avec l'intervenante de l'APMI (Atelier des pratiques musicales intercommunal), initié l'année dernière. Ce projet musical complète le projet de cycle d'une chorale (déjà amorcé depuis quelques années).
- Quatre séances seront vécues en partenariat avec le Syndicat Mixte pour chacune des classes. Les séances et déplacements sont financés par l'Amicale laïque.
Projet autour de l'alimentation : comment s'alimente-t-on dans la nature ? Ce projet est l'occasion de découvrir de manière ludique et adaptée la diversité et les stratégies alimentaires mises en place dans le monde du vivant.
- Spectacle des trois chardons au mois de Janvier : Lucine et Malo : conte théâtralisé.
- Venue d'un intervenant du spectacle en mars/avril pour les classes jusqu'au CP sur le thème «les cinq sens » (conté par Bruno MAREC), pour les CE-CM : thème de l'énergie (budget 450€, financé par l'Amicale laïque).
- Un projet de classe de neige a été déposé à l'inspection pour validation. Les enfants de la classe des CM partiront du 11 Janvier au 18 janvier à Saint Lary-Soulan dans les Pyrénées.

7) Points divers :

- Un spectacle va être présenté aux familles le vendredi 7 Février 2019 à la salle des fêtes.
- Un exercice incendie a été organisé au mois de septembre (avec la participation du policier municipal et adjoint aux affaires scolaires) et un exercice PPMS intrusion est programmé avant les vacances de la Toussaint (en présence du policier municipal et de l'adjoint aux affaires scolaires). D'autres exercices sécurités (incendie, PPMS en cas d'accident majeur et intrusions) sont programmés sur toute l'année.

Remerciement :

Un remerciement est adressé à toutes les personnes ayant participé au conseil d'école qui s'achève à 19h50.

Rédaction et relecture : Mme LÉOST, Mme NABUCET Bénédicte, Mme NÉVOT Aurélie, Mme ALLAIN Laëtitia.

